



États financiers

Grands Défis Canada

31 mars 2026

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Grands Défis Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **Grands Défis Canada** [l'« Organisation »], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes afférentes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisation au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisation ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Toronto, Canada
Le 19 juin 2026

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés





Grand Challenges Canada®
Grands Défis Canada

GRANDS DÉFIS CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars

	2026	2025
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	107 347 606	96 354 308
Placement à court terme	10 255 049	10 160 975
Montant à recevoir du Réseau universitaire de santé [note 3]	1 301 789	1 473 473
Débiteurs [note 14 b)]	792 480	615 650
Apports à recevoir	447 342	505 515
Charges payées d'avance et dépôts	147 198	200 645
Total de l'actif à court terme	120 291 464	109 310 566
Placements [note 4]	25 329 453	21 802 283
	145 620 917	131 112 849
PASSIF ET ACTIF NET		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	7 520 052	8 391 502
Apports reportés [note 5]	111 738 570	98 633 294
Total du passif à court terme	119 258 622	107 024 796
Engagements et éventualités [notes 4, 11, 12 et 13]		
Actif net		
Actif net grevé d'affectations internes [note 10]	26 362 295	24 088 053
	145 620 917	131 112 849

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,



Administratrice



Administratrice



GRANDS DÉFIS CANADA

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice clos le 31 mars

	2026	2025
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions <i>[notes 5 et 6]</i>	62 671 651	66 943 683
Intérêts <i>[note 7]</i>	1 161 374	1 343 595
Autres produits <i>[note 8]</i>	2 524 386	1 865 410
Total des produits	66 357 411	70 152 688
CHARGES LIÉES AUX PROGRAMMES		
Programmes		
Subventions accordées	37 917 138	42 270 592
Projets non subventionnés	2 294 245	4 011 928
Radiation d'innovateurs <i>[note 15]</i>	40 098	59 738
Activités de soutien des programmes	3 734 445	4 009 219
Activités de soutien des programmes – exploitation		
Personnel	12 198 580	11 456 052
Contrôle préalable, déplacements et gestion des résultats	1 065 269	972 113
Équipement et infrastructure	471 786	412 056
Matériaux et fournitures	290 526	330 520
Total des charges liées aux programmes	58 012 087	63 522 218
FRAIS GÉNÉRAUX		
Personnel	4 165 631	3 410 510
Contrôle préalable et déplacements	659 077	544 438
Équipement et infrastructure	579 754	264 704
Matériaux et fournitures	386 370	432 152
Collectes de fonds et conseils stratégiques	280 250	305 677
Perte de valeur sur les placements	—	138 430
Total des frais généraux	6 071 082	5 095 911
Total des charges	64 083 169	68 618 129
Excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice	2 274 242	1 534 559

Voir les notes afférentes aux états financiers.



GRANDS DÉFIS CANADA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice clos le 31 mars

	2026		
	Grevé d'affectations		
	Non affecté	internes	Total
	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	—	24 088 053	24 088 053
Excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice	2 274 242	—	2 274 242
Virement interfonds [note 10]	(2 274 242)	2 274 242	—
Solde à la fin de l'exercice	—	26 362 295	26 362 295

	2025		
	Grevé d'affectations		
	Non affecté	internes	Total
	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	—	22 553 494	22 553 494
Insuffisance des produits par rapport aux charges pour l'exercice	1 534 559	—	1 534 559
Virement interfonds [note 10]	(1 534 559)	1 534 559	—
Solde à la fin de l'exercice	—	24 088 053	24 088 053

Voir les notes afférentes aux états financiers.



GRANDS DÉFIS CANADA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 mars

	2026	2025
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice	2 274 242	1 534 559
Ajouter (déduire) : éléments sans effet sur la trésorerie		
Ajouts de placements	(2 280 898)	(1 759 537)
Profit latent sur les placements	(1 551 921)	(1 365 072)
Perte de valeur sur les placements	211 575	138 430
Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités de fonctionnement		
Diminution (augmentation) du montant à recevoir du Réseau universitaire de santé	171 684	(374 664)
Diminution (augmentation) des débiteurs	(176 830)	914 233
Diminution des apports à recevoir	58 173	731 537
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance et dépôts	53 447	(47 188)
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	(871 450)	2 585 907
Augmentation des apports reportés	13 105 276	13 816 107
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	10 993 298	16 174 312
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat de placements à court terme	(10 000 000)	(10 160 975)
Produit tiré des placements à court terme	10 000 000	—
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	—	(10 160 975)
Augmentation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	10 993 298	6 013 337
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	96 354 308	90 340 971
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	107 347 606	96 354 308

Voir les notes afférentes aux états financiers.

GRANDS DÉFIS CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2026

1) BUT DE L'ORGANISATION

Grands Défis Canada [« l'Organisation »] est vouée à promouvoir des Idées audacieuses ayant un grand Impact®. Financée par le gouvernement du Canada et d'autres partenaires, Grands Défis Canada accorde du financement à des innovateurs travaillant dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, des zones de conflit et au Canada. Les idées audacieuses appuyées par l'Organisation intègrent l'innovation scientifique, technologique, sociale et commerciale — appelée l'Innovation intégrée®.

L'Organisation travaille en étroite collaboration avec Affaires mondiales Canada et plusieurs autres bailleurs de fonds des secteurs public, privé et philanthropique en vue d'assurer le déploiement à grande échelle, la durabilité et l'impact. Son bureau est situé à Toronto.

L'Organisation a été constituée en société sous l'appellation Grands Défis Canada le 19 mars 2008, en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*, en tant que société sans capital social. La constitution en société de l'Organisation a été reconduite en vertu de la *Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif* le 29 janvier 2014. Il s'agit d'un organisme à but non lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

2) SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif du Canada et comprend les principales méthodes comptables qui sont résumées ci-après.

Comptabilisation des produits

L'Organisation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports, y compris les subventions. Les apports sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être estimé de manière raisonnable et si son recouvrement est raisonnablement assuré. Les apports affectés sont comptabilisés initialement comme produits reportés et constatés comme produits au cours de l'exercice pendant lequel les charges correspondantes sont constatées.

GRANDS DÉFIS CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2026

2) SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Paiements au titre des projets

Tous les paiements contractuels au titre des projets sont conditionnels au versement des fonds par les donateurs partenaires. Ils sont comptabilisés comme charges lorsqu'ils sont approuvés et lorsque les innovateurs respectent toutes les modalités des accords. Les remboursements de montants antérieurement déboursés dans le cadre d'accords de projets sont crédités aux charges de l'exercice courant lorsque le projet est en cours, ou aux autres produits lorsque le projet est terminé.

Projets non subventionnés

L'Organisation finance des projets sous la forme de prêts, de prêts convertibles et de subventions remboursables [« projets non subventionnés »]. Les prêts et les subventions remboursables sont versés aux emprunteurs en tranches et sont conditionnels à la réalisation de certaines modalités, y compris des jalons. Les prêts et les subventions remboursables sont exigibles à l'échéance ou au cours d'une période de remboursement et peuvent porter intérêt. Certains accords de prêt renferment une disposition qui permet à l'Organisation de convertir le solde du principal d'un prêt en actions sur le capital social autorisé de l'emprunteur.

La probabilité que l'Organisation réalise les avantages économiques [p. ex., des intérêts, le remboursement de fonds, ou la juste valeur des actions provenant de prêts convertis] liés aux projets non subventionnés est insuffisante pour justifier la comptabilisation de ces paiements au titre de projets non subventionnés comme des actifs au moment où ils sont effectués. Par conséquent, ils sont passés en charge au fur et à mesure qu'ils surviennent.

Les produits d'intérêts ou les remboursements de fonds liés à des projets non subventionnés sont comptabilisés lorsqu'ils ont été reçus ou sont à recevoir, lorsqu'ils peuvent être estimés de façon raisonnable et si leur recouvrement est raisonnablement assuré. Les actions reçues lors de la conversion de prêts sont comptabilisées à la date de la transaction. Les intérêts reçus sont comptabilisés à titre de produits d'intérêts dans l'état des résultats. Le remboursement de fonds et la juste valeur des actions liées à des prêts convertis sont comptabilisés au poste Autres produits dans l'état des résultats. Dans la mesure où l'utilisation future de l'actif lié à ce qui précède exige l'approbation du bailleur de fonds ou est restreinte par celui-ci, l'actif est comptabilisé dans les apports reportés.

GRANDS DÉFIS CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2026

2) SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Instruments financiers

Les placements comptabilisés à la juste valeur se composent d'instruments de capitaux propres négociés sur un marché actif et de placements dans des fonds en gestion commune que l'Organisation désigne à l'achat comme étant évalués à la juste valeur.

Les placements alternatifs sont évalués par leurs gestionnaires de placement qui en évaluent les placements sous-jacents chaque trimestre. La valeur de ces placements est enregistrée selon les plus récentes informations trimestrielles du gestionnaire de placements et est ajustée pour tenir compte des transactions jusqu'à la date de clôture de l'exercice, ce qui se rapproche de la juste valeur. Puisqu'il n'y a pas de marché actif pour ces placements, leur valeur estimative est incertaine et peut donc différer de la valeur qui aurait été utilisée si un marché actif existait.

Les autres placements sont constitués de placements dans des actions ordinaires ou privilégiées d'entreprises à capital fermé, lesquels sont comptabilisés à la juste valeur de marché à la date de la conversion, puis ultérieurement évalués au coût, déduction faite de toute provision pour dépréciation.

Les coûts de transaction sont comptabilisés dans l'état des résultats pour la période au cours de laquelle ils ont été engagés.

Les autres instruments financiers, y compris les débiteurs et apports à recevoir ainsi que les créditeurs et charges à payer, sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, puis évalués au coût, déduction faite de toute provision pour dépréciation.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les placements à court terme dont l'échéance est d'environ trois mois ou moins à compter de la date d'achat. Les placements à court terme sont comptabilisés au coût majoré des intérêts à recevoir, ce qui se rapproche de la juste valeur.

GRANDS DÉFIS CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2026

2) SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Conversion des devises

Les produits et les charges libellés en devises sont convertis en dollars canadiens à la date de l'opération. Les placements et les autres éléments monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont compris dans l'état des résultats.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode linéaire. La durée de vie utile estimative de chaque catégorie d'immobilisations est la suivante :

Immobilisations corporelles

Matériel informatique	3 ans
-----------------------	-------

Immobilisations incorporelles

Logiciels	5 ans
Site Web	3 ans

Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif risque de ne plus contribuer à la capacité de l'Organisation de fournir des biens et des services. Toute dépréciation entraîne une réduction de valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge à l'état des résultats. Une perte de valeur n'est pas renversée si la juste valeur de l'actif en question augmente ultérieurement.

Actif net

L'actif net de l'Organisation est constitué du cumul des produits par rapport aux charges liées aux activités de fonctionnement et comprend les montants non affectés et grevés d'affectations internes à des fins particulières ainsi que les montants réservés tels qu'approuvés par le conseil d'administration.

GRANDS DÉFIS CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2026

Entités liées

La Fondation Grands Défis Canada [la « Fondation »] est un organisme de bienfaisance enregistré, contrôlé et non consolidé. L'Organisation a plutôt choisi de présenter des informations financières résumées [note 14].

3) MONTANT À RECEVOIR DU RÉSEAU UNIVERSITAIRE DE SANTÉ

L'Organisation a une entente avec le Réseau universitaire de santé portant sur les ressources humaines et les services administratifs fournis par le Réseau universitaire de santé. Les comptes font l'objet d'un règlement périodique entre le Réseau universitaire de santé et l'Organisation. Les montants à verser ne portent pas intérêt.

4) PLACEMENTS

Les placements à la juste valeur se présentent comme suit :

	2026	2025
	\$	\$
Placements dans des fonds en gestion commune	18 252 318	16 700 397
Placements à impact social dans des sociétés à capital fermé	4 973 561	3 770 417
Placements dans un fonds à impact social de santé mondiale	2 103 574	1 331 469
	25 329 453	21 802 283

Les placements de l'Organisation dans des fonds en gestion commune alimentent les réserves de fonctionnement ou de liquidation et se composent de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de titres à revenu fixe et d'actions canadiennes, américaines et internationales.

L'Organisation a pris des engagements visant à investir 4 128 836 \$ US [5 646 950 \$ US en 2025] dans des placements à impact social dans des sociétés à capital fermé ainsi que dans des placements dans un fonds à impact social en santé mondiale.

Les placements à court terme consistent en un certificat de placement garanti non rachetable (« CPG ») [un CPG en 2025] venant à échéance en juillet 2026 [2025 – novembre 2025] et portant intérêt à un taux de 3,41 % [3,97 % en 2025].

GRANDS DÉFIS CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2026

5) APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées grevées d'affectations externes aux fins d'utilisation au cours des exercices ultérieurs. Les variations du solde des apports reportés se présentent comme suit :

	2026 \$	2025 \$
Solde au début de l'exercice	98 633 294	84 817 187
Montants reçus au cours de l'exercice	75 724 039	80 265 479
Apports à recevoir	264 463	494 311
Intérêts sur les fonds reçus en avance	988 733	1 128 216
Perte de valeur sur les placements	(211 575)	—
Montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice		
Produits tirés des subventions [note 6]	(62 671 651)	(66 943 683)
Intérêts [note 7]	(988 733)	(1 128 216)
Solde à la fin de l'exercice	111 738 570	98 633 294

GRANDS DÉFIS CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2026

6) PRODUITS TIRÉS DES SUBVENTIONS

L'Organisation est financée par de nombreux accords de financement comportant des durées différentes. Les produits tirés des subventions comptabilisés proviennent des sources suivantes :

	2026 \$	2025 \$
Affaires mondiales Canada – Subvention de soutien institutionnel	42 630 913	47 792 334
Fondation Botnar	7 098 628	4 478 509
Department of Health and Social Care – <i>Santé mentale dans le monde</i> – programme Being	4 978 720	6 277 948
Foreign, Commonwealth & Development Office du Royaume-Uni – <i>Grand Défi humanitaire</i>	3 733 981	1 995 474
Fondation LEGO	1 877 952	1 051 225
Femmes et Égalité des genres Canada	885 715	1 907 161
Fondation Seamont	600 260	521 985
Arm Limited	474 488	373 211
Stiftung Axilium	182 678	219 461
Agence pour le développement international des États-Unis	178 003	1 811 409
Services aux Autochtones Canada	178	178
Organisation mondiale de la santé animale (OIE)	33	375
Autre	30 102	514 413
	62 671 651	66 943 683

GRANDS DÉFIS CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2026

7) PRODUITS D'INTÉRÊTS

Les produits d'intérêts comprennent l'intérêt sur les fonds reçus en avance et sur les projets non subventionnés.

	2026	2025
	\$	\$
Intérêt sur les fonds reçus en avance <i>[note 5]</i>	988 733	1 128 216
Intérêt sur les projets non subventionnés <i>[note 9]</i>	172 641	215 379
	1 161 374	1 343 595

8) AUTRES PRODUITS

Les autres produits comprennent le remboursement de prêts aux termes des projets non subventionnés *[note 9]* et d'autres sources de financement à l'appui des activités de soutien aux programmes et aux activités de fonctionnement :

	2026	2025
	\$	\$
Projets non subventionnés <i>[note 9]</i>	700 414	84 085
Autres apports	1 823 972	1 781 325
	2 524 386	1 865 410

GRANDS DÉFIS CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2026

9) PROJETS NON SUBVENTIONNÉS

Les paiements reçus pour les projets non subventionnés comprennent ce qui suit :

	2026 \$	2025 \$
Intérêts	174 208	236 871
Moins les montants liés aux fonds grevés d'affectations externes	(1 567)	(21 492)
Intérêts liés aux fonds non affectés [note 7]	172 641	215 379
Rendement des apports d'investissement	636 371	—
Remboursements de prêts	267 784	575 111
	904 155	575 111
Moins les montants liés aux fonds grevés d'affectations externes	(203 741)	(491 026)
Autres produits [note 8]	700 414	84 085

10) ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2026, le conseil d'administration a autorisé le transfert de 2 274 242 \$ [1 534 559 \$ en 2025].

11) ENGAGEMENTS AU TITRE DU FINANCEMENT

L'Organisation s'engage à financer divers organismes, sous réserve de l'obtention d'un financement auprès du gouvernement du Canada et d'autres donateurs et sous réserve du respect par les bénéficiaires des modalités des accords de financement.

Le financement accordé à divers organismes est comme suit :

	\$
2027	20 654 657
2028 et par la suite	8 346 332
	29 000 989

GRANDS DÉFIS CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2026

12) ENGAGEMENT AU TITRE DE CONTRATS DE LOCATION

Le paiement minimum annuel futur au titre de contrats de location-exploitation est comme suit :

	\$
2027	230 444

13) ÉVENTUALITÉS

L'Organisation est tenue de respecter les modalités de ses accords de financement et fait régulièrement l'objet d'audits externes à leur égard. Lorsqu'une obligation éventuelle est probable et que le montant peut être estimé de façon fiable, la direction comptabilise un passif selon sa meilleure estimation. Si le montant ne peut être estimé de façon fiable, aucun passif n'est comptabilisé. Toute perte additionnelle sera comptabilisée au cours de l'exercice où une estimation du passif pourra être faite ou lorsque des ajustements devront être apportés au montant déjà comptabilisé.

14) ENTITÉS LIÉES

- a) La Fondation a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en tant que société sans capital social et est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). L'objectif de la Fondation est de recevoir des dons qui seront utilisés pour atténuer la pauvreté et promouvoir la santé, conformément à ses objectifs de bienfaisance.

L'Organisation a la capacité d'élire la majorité des administrateurs de la Fondation. Par conséquent, la Fondation est un organisme de bienfaisance contrôlé sans but lucratif.

La Fondation prépare ses états financiers selon la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif du Canada.

GRANDS DÉFIS CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2026

b) L'Organisation met gratuitement à la disposition de la Fondation un espace de bureau. D'autres coûts sont payés par l'Organisation et remboursés par la Fondation. Au 31 mars 2026, une somme de 340 477 \$ [78 047 \$ au 31 mars 2025] était à recevoir de la Fondation. Les montants à recevoir de la Fondation ou à payer à la Fondation ne sont pas garantis et n'ont pas d'échéance de remboursement déterminée.

c) Les états financiers résumés de la Fondation se détaillent comme suit :

	2026 \$	2025 \$
Total de l'actif	4 769 723	4 986 204
Total du passif	(2 149 541)	(3 179 713)
Solde du fonds	2 620 182	1 806 491
Total des produits	1 478 038	935 329
Total des charges	(664 347)	(254 229)
Excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice	813 691	681 100

15) RADIATIONS D'INNOVATEURS

L'Organisation est tenue, en vertu d'un accord de financement, de divulguer les radiations d'innovateurs en les classant dans des catégories particulières.

Les radiations d'innovateurs attribuables à une potentielle mauvaise gestion des fonds se détaillent comme suit :

	2026 \$	2025 \$
Fonds sous-utilisés non remboursés d'innovateurs	40 098	58 220
Dépenses non admissibles d'innovateurs	—	1 518
	40 098	59 738

GRANDS DÉFIS CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2026

16) GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Organisation est exposée à divers risques financiers et risques de marché découlant de placements et d'opérations portant sur des instruments financiers. La plupart de ces risques ont trait aux placements. Afin de gérer, surveiller et limiter ces risques, l'Organisation a établi une stratégie de placement et une composition de l'actif qui cadrent avec un rendement global des placements correspondant aux objectifs de préservation du capital et de tolérance au risque et aux besoins de liquidités de l'Organisation. Une politique de placement a été élaborée afin de surveiller et de limiter le niveau de risque pour les différentes catégories d'actifs, ainsi que pour le portefeuille dans son ensemble. Si le niveau de risque mesuré auquel est exposé le portefeuille dépasse les limites prescrites par la politique, des mesures seront prises pour le réduire.

Risque de change

L'Organisation est exposée à un risque de change à l'égard des placements sous-jacents de ses fonds en gestion commune libellés en monnaies étrangères parce que la juste valeur et les flux de trésorerie futurs fluctueront en fonction des variations de la valeur relative des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien. L'Organisation atténue son exposition au risque de change en investissant dans des fonds en gestion commune, qui couvrent l'exposition sous-jacente au risque de change lié au dollar canadien.

Risque de crédit

L'Organisation est exposée au risque de crédit à l'égard de ses placements à revenu fixe, en raison du risque qu'une contrepartie à l'instrument financier puisse manquer à l'une de ses obligations et fasse ainsi subir une perte financière à l'autre contrepartie. Pour gérer cette exposition au risque, l'Organisation n'investit que dans des titres de grande qualité.

Risque de taux d'intérêt

L'Organisation est exposée au risque de taux d'intérêt à l'égard de ses placements dans des fonds en gestion commune qui détiennent des titres à revenu fixe, dont la juste valeur fluctue sous l'effet des variations des taux d'intérêt du marché. La durée est la mesure la plus courante de la sensibilité du prix d'un instrument à revenu fixe aux fluctuations des taux d'intérêt. Afin de tenir compte des variations possibles des taux d'intérêt, les gestionnaires du portefeuille de l'Organisation limitent la durée des placements en titres à revenu fixe dans leur portefeuille.

GRANDS DÉFIS CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2026

16) GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

Autre risque de prix

L'Organisation est exposée à d'autres risques du marché, y compris, sans s'y limiter, les variations des prix du marché en lien avec ses placements dans des titres, les placements sous-jacents des fonds en gestion commune, les investissements en capital privé et les placements alternatifs. L'Organisation gère ce risque en faisant le suivi de ses placements par rapport à la composition de l'actif de référence, qui reflète l'appétit pour le risque de l'Organisation.